



Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Le diplôme de baccalauréat professionnel « Métiers de la logistique » se construit autour des 4 pôles d'activités suivants :

- réalisation des opérations logistiques dans un environnement sécurisé ;
- mise en œuvre coordonnée des activités logistiques pour la satisfaction du client ;
- contribution responsable à l'efficacité des activités logistiques d'une organisation ;
- conduite en sécurité d'engins de manutention.

Chaque pôle d'activité est décliné en bloc de compétences qui donnera lieu à une certification.

Le diplôme a le positionnement suivant :

- une activité logistique qui se développe dans différents contextes professionnels : entreprises du domaine de la logistique : entreposage, prestation de service logistique ; entreprises relevant de secteurs très divers : industrie, transport, grande distribution, agriculture ; organisations publiques ou non marchandes : associations, secteur public hospitalier, armée...
- une activité logistique à plusieurs dimensions se traduisant par des métiers différents.

Afin de distinguer le niveau CAP de celui du baccalauréat professionnel, ce diplôme développe la capacité des titulaires à s'adapter à plusieurs contextes professionnels afin d'évoluer à la suite d'une première expérience vers la responsabilité d'encadrement d'une petite équipe (4 à 10 personnes).

Il ou elle débute son activité par la gestion physique des flux logistiques (réception, stockage, préparation de commandes, expédition), étape indispensable à son insertion professionnelle. Après une expérience de quelques mois, il ou elle peut être appelé(e) à animer une petite équipe (entre 4 et 10 personnes selon les organisations), et devient ainsi une personne ressource pour le management de proximité.

Les activités du ou de la titulaire d'un baccalauréat professionnel « métiers de la logistique » varient selon l'organisation dans laquelle il ou elle évolue. Cependant il est possible d'envisager trois grandes catégories d'activités :

- Les activités directement en lien avec la logistique : réception de produits ; mise en stock ; vérification de la concordance entre les flux physiques et les données ; préparation de commandes ; organisation de la mise à disposition et/ou de l'expédition ; contribution au processus de traçabilité des produits.
- Les activités liées à la sécurité : prévention des risques ; mise en sécurité des hommes et des produits.
- Les activités liées à l'animation d'une petite équipe : analyse de situations d'aléas et proposition d'adaptation des tâches ; respect des délais ; écoute,

accompagnement et fidélisation des membres de l'équipe.

Débouchés

Selon la taille et les activités de l'organisation ciblée, les titulaires du baccalauréat professionnel « métiers de la logistique » peuvent prétendre aux différents intitulés d'emploi suivants (liste non exhaustive) :

Dans le cadre d'une première insertion professionnelle :

opérateur polyvalent ou opératrice polyvalente en logistique ; agent logisticien ; magasinier ou magasinière ; magasinier ou magasinière cariste ; employé ou employée d'un service logistique ; réceptionnaire ; préparateur ou préparatrice de commandes.

Après une première expérience professionnelle :

chef ou cheffe d'équipe (réception / stockage / préparation de commandes / expédition) ; chef ou cheffe de quai ; responsable magasinier ou magasinière ; responsable d'une petite unité logistique ; responsable de dépôt (très petite taille) ; responsable de gestion des emballages ; agent qualité en logistique ; approvisionneur ou approvisionneuse ; gestionnaire de stocks.

La place du ou de la titulaire du diplôme baccalauréat professionnel « métiers de la logistique » varie selon les structures et les missions de l'organisation employeur :

– au sein d'une PME/PMI, le poste dépend souvent directement du chef d'entreprise ou du responsable logistique ;

– au sein d'une entreprise de taille plus importante, il est sous l'autorité d'un responsable d'exploitation ou d'un responsable logistique.

Il ou elle dispose des compétences pour évoluer, après une expérience de quelques mois, vers l'animation d'une petite équipe, se positionnant ainsi comme personne « ressource » entre le manager de proximité et les opérateurs ou opératrices.

Accès à la formation

Admission de droit :

- Classe de 3ème , 2nde pro Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Admission conditionnelle :

- BEP Conduite et services dans le transport routier
- CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Qualités requises : rigueur, méthode, sens de l'organisation.



Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{le}
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves

(d) En T^{le} : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

Blocs de compétences :

Pôle 1 : Réaliser des opérations logistiques dans un environnement sécurisé : Positionner des activités logistiques dans la supply chain, Mettre en œuvre les règles de sécurité dans le cadre de la prévention des risques et des dangers, Préparer l'activité de réception, Traiter les opérations de réception des produits selon les procédures, Mettre en stocks les produits, Gérer le suivi des stocks.

Pôle 2 : Satisfaire le client par la coordination des activités logistiques : Répondre à la demande des clients internes et/ou externes, Optimiser les préparations de commande en fonction des demandes des clients internes et/ou externes, Contribuer au processus de logistique industrielle, Organiser une tournée de livraison, Traiter les retours des supports de charge et/ou des contenants, Confier l'expédition à un prestataire de transport externe.

Pôle 3 : Contribuer de manière responsable à l'efficacité des activités logistiques d'une organisation : Adapter le processus logistique selon le type de produit ou de flux, Mettre en œuvre le processus qualité dans la chaîne logistique, Proposer des axes d'amélioration de l'activité logistique dans le cadre d'une démarche RSE, Coordonner une petite équipe logistique.

Pôle 4 : Conduire en sécurité d'engins de manutention : Mettre en service en sécurité un engin de manutention adapté à la situation professionnelle, Conduire un engin de manutention, Manœuvrer un engin de manutention (1B – 3 – 5 – R489), Effectuer les opérations de fin de poste.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **20 semaines**.

A l'issue de chaque PFMP, une attestation doit être renseignée et signée par le tuteur précisant : la période ; la structure ; le nombre de semaines effectuées ; un bilan de présence sur site.

Deux documents de liaison, sont remplis en établissement par l'équipe pédagogique et supervisés par la direction de l'établissement. Ces documents suivent l'élève pendant la totalité de sa formation : le premier liste les activités réalisées ainsi que les compétences mobilisées conformément au référentiel d'activités professionnelles ; le second consiste en un tableau présentant pour chacune des PFMP, le thème ou la situation observée en lien avec l'activité 2 du bloc 1, prévention des risques.



i Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique & technique	2
Sous-épreuve E11 : Economie Droit	1
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1
E2 : Analyse de situations professionnelles au sein de l'activité logistique d'une organisation	9
Sous-épreuve E21 : Mise en œuvre coordonnée des activités logistiques pour la satisfaction du client	4
Sous-épreuve E22 : Contribution responsable à l'efficacité des activités logistiques d'une organisation	5
E3 : Pratiques professionnelles liées aux métiers de la logistique prenant en compte la formation en milieu professionnel	7
Sous-épreuve E31 : Réalisation des opérations logistiques dans un environnement sécurisé	4
Sous-épreuve E32 : Conduite en sécurité d'engins de manutention	2
Sous-épreuve E33 : Prévention santé environnement	1
E4 : Epreuve de langues vivantes	4
Sous-épreuve E41 : Langue vivante A	2
Sous-épreuve E42 : Langue vivante B	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	5
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante C	Pts>10
EF2	Pts>10

Epreuve facultative de mobilité

L'épreuve facultative de mobilité est définie par l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans le diplôme du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'art (BO n°35 du 26 septembre 2019)

i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un

baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Gestion des transports et logistique associée
- BUT Management de la logistique et des transports (MLT)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

i Ou se former en Occitanie**Ariège (09)**

Lavelanet - Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard (Public) **I**

Aude (11)

Lézignan-Corbières - Lycée Ernest Ferroul (Public) **I**

Gard (30)

Bagnols-sur-Cèze - Lycée professionnel privé Sainte-Marie (Privé) **IA**

Nîmes - Lycée professionnel Gaston Darboux (Public) **I**

Saint-Christol-lès-Alès - Lycée Jacques Prévert (Public) **I**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - lycée polyvalent Joseph Galliéni (Public) **I**

Hérault (34)

Montpellier - Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public) **I**

Hautes-Pyrénées (65)

Vic-en-Bigorre - Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public) **IA**

Pyrénées-Orientales (66)

Céret - Lycée Déodat de Séverac (Public) **I**

Tarn-et-Garonne (82)

Valence d'Agen - lycée polyvalent Jean Baylet (Public) **I**

I formation initiale

A formation en apprentissage

i En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

